



RAPPORT ANNUEL INDIVIDUEL

2023



Z.I Ariana Aeroport - 03, rue des metiers
2035 Charguia II - Tunis/ BP 290 - 1080 Tunis
CEDEX



Tél. : (+216) 36 02 29 00
Fax: (+216) 71 94 11 94



www.aetech-solutions.com
contact@aetech-solutions.com

Table des matières

1. AETECH EN BREF	2
2. ACTIVITE ET RESULTAT INDIVIDUEL DE LA SOCIETE	3
2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES INDIVIDUEL	3
2.2 ACHATS CONSOMMES INDIVIDUELS.....	4
2.3 MARGE BRUTE INDIVIDUELLE... ..	4
2.4 RESULTAT INDIVIDUEL	4
2.5 EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE 2019-2023	5
2.6 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.....	5
2.7 CHANGEMENTS DES METHODES D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS.....	6
2.8 AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA RESTRUCTURATION FINANCIER.....	6
3. GOUVERNANCE	7
3.1 ACTIONNARIAT.....	7
3.1.1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE...7	
3.1.2 INFORMATION SUR LES CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE.....7	
3.2 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	7
3.3 REGLES APPLICABLES A LA NOMINATION ET REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	8
3.4 FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
3.5 LES FONCTIONS ET LES ACTIVITES PRINCIPALES EXERCEES PAR LES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIETES.....	9
3.6 ROLES DES COMITES SPECIAUX.....	9
3.7 AFFECTATION DES RESULTATS	9
3.7.1 DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT.....	9
3.7.2 TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES INDIVIDUELS.....	11
3.8 CONTROLE DES COMPTES.....	13
4. POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES	14
4.1 EFFECTIF.....	14
4 4.2 POLITIQUE DE FORMATION.....	
144	
5. TITRE EN BOURSE	15

Chers actionnaires,

« La réussite tient en grande partie à la rencontre de la chance et du travail acharné. »

Dustin Moskovitz, cofondateur et PDG d'Asana

A ce jour la chance ne nous a pas encore sourit dans une conjoncture économique et sociale difficile avec un accès aux financements et aux marchés très limité voir même absent mais nous continuons à penser, croire et oser.

Certes le temps joue contre nous mais le plus dur est passé et nous continuons à avoir foi en notre réussite et rien ne s'accomplie sans espoir et confiance en soi.

Nous avons presque recommencé de zéro afin de prendre l'élan pour un nouvel envol vers la réussite.

AeTECH c'est 23 ans d'expertise et de succès story et notre stratégie est le développement de l'offre service et des solutions à forte valeur ajoutée en plus des nouvelles opportunités suite au lancement de la 5G qui offre aux entreprises plus de mobilité, de souplesse et permettra une amélioration de la performance des services au sein des entreprises.

MONGI CHAIEB

1. AETECH EN BREF

Depuis sa création en 2001, AeTECH s'est imposée comme un acteur majeur des Sociétés de Service et d'Ingénierie Informatique (SSII) en Tunisie et un intégrateur reconnu dans la mise en œuvre de projets d'infrastructures informatiques d'envergure.

Fort de cette expérience et grâce à ses accords de partenariats technologiques avec les plus grands constructeurs et éditeurs informatiques mondiaux, AeTech dispose aujourd'hui d'un portefeuille de solutions et de services très riche qui couvre les principaux secteurs d'activité économique (HOSPITALITY, BANKING, ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, INDUSTRIES, SANTE), visant à contenir les pressions inflationnistes.

NOTRE MISSION :

AeTECH se propose d'offrir des solutions innovantes, complètes et évolutives, ainsi que des services personnalisés qui optimisent les performances et améliorent la qualité de service. Le portefeuille de services s'étend à l'ensemble du cycle de vie des solutions : Conseil, conception, intégration, déploiement, maintien en condition opérationnelle, administration et exploitation.

NOTRE VISION :

AeTECH a pour ambition de devenir l'un des acteurs reconnus de la transformation digitale des entreprises de la région.

AeTECH dispose d'une plate-forme de solutions technologiques, d'ingénieurs certifiés et de partenariats stratégiques permettant d'offrir un service de qualité au niveau des standards internationaux.

NOS VALEURS :

- **Innovation** : rester à jour sur les nouvelles tendances de la technologie de l'information et de la communication et améliorer en permanence les services ainsi que les processus internes.
- **Intégrité** : Respecter les règles d'éthique, et instaurer les pratiques de transparence et de professionnalisme dans le travail quotidien à l'intérieur et à l'extérieur.
- **Expertise** : Veiller à offrir des services de haut niveau, encourager la formation du personnel et le développement des compétences.
- **Responsabilité** : Mettre en place une politique RSE, en soutenant les actions de développement durable et en participant aux activités qui encouragent l'éducation et la jeunesse.

2. ACTIVITE ET RESULTAT INDIVIDUEL DE LA SOCIETE

En date du 01 Juillet 2022, la société **ADVANCED E-TECHNOLOGIES "AETECH" SA**, a procédé à un apport en nature, sous forme du fonds de commerce de l'activité Distribution, dans le capital social de la filiale **ADVANCED E-SERVICES-SARL**.

Par conséquent, les chiffres de l'exercice 2023 ne prennent pas en compte les chiffres de l'activité Distribution.

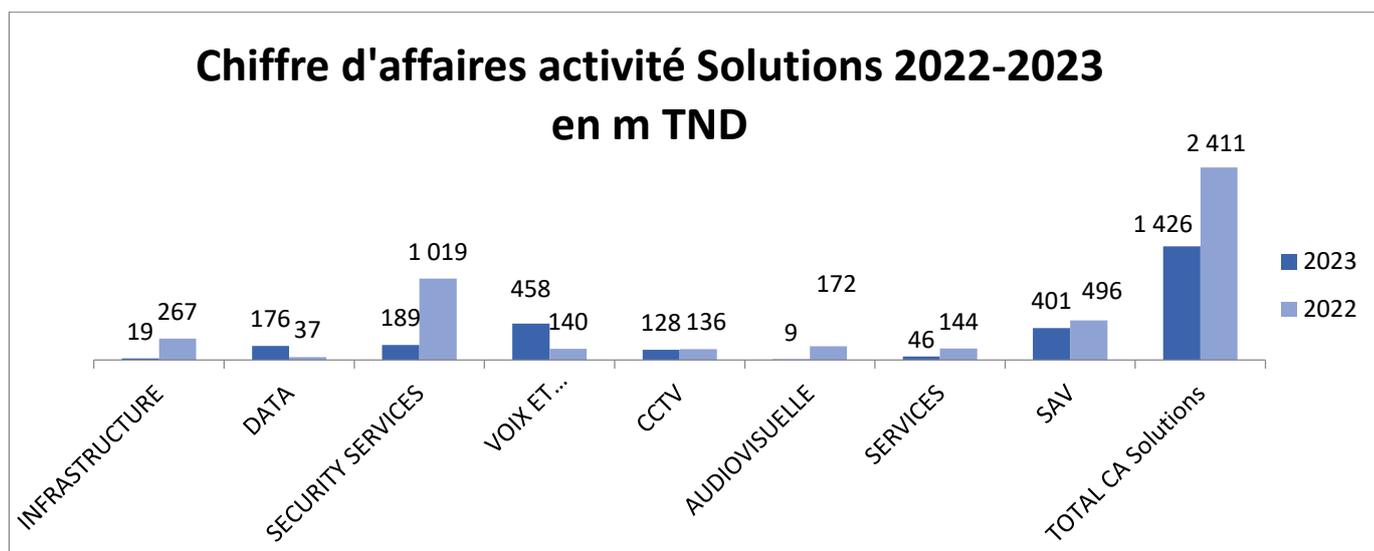
2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES INDIVIDUEL

Le chiffre d'affaires est réparti comme suit :

En mTND	2023	2022	Var 2023/2022
Activité Solutions	1 465	2 420	-39%
Activité Distribution	-	2 694	-
Chiffre d'Affaires Global	1 465	5 114	-71%

En 2023, Les revenus de la société "Advanced e-Technologies de 1 465mTND, en diminution de 39% par rapport à l'année 2022.

L'évolution durant l'année 2023 des revenus de la société "Advanced e-Technologies se présente comme suit :



Le chiffre d'affaires a été impacté par la baisse des activités à forte valeur ajoutée telles que la cybersécurité, les services et le SAV.

2.2 ACHATS CONSOMMES INDIVIDUELS

L'évolution des achats consommés par activité au cours de l'année 2023 se présente comme suit :

En mTND	2023	2022	Var 2023/2022
Activité Solutions	1 091	1 281	-15%
Activité Distribution	-	2 002	-
Total des achats consommés	1 091	3 283	-67%

Les achats consommés de la société "Advanced e-Technologies" s'élèvent à 1 091mDT contre 1 281mDT en 2022, soit une diminution de 15%.

2.3 MARGE BRUTE INDIVIDUELLE

La marge brute s'établit comme suit :

En mTND	2023	2022	Var 2023/2022
Revenus d'exploitation	1 465	2 420	-39%
Total des achats consommés	1 091	1 281	-15%
Marge brute	374	1 139	-27%
Taux de la marge brute	25%	47%	-22 points

Le taux de la marge brute a diminué de 22 points par rapport à 2022 pour s'établir à 25%.

2.4 RESULTAT INDIVIDUEL

L'année 2023 s'est soldée par un résultat net individuel négatif de 1 613mDT contre un résultat net positif exceptionnel de 3 150mDT en 2022.

En m TND	2023	2022
Résultat net	-1 613	3 150
Taux de marge nette	-110%	62%

La variation positive du résultat de l'exercice 2022 est due essentiellement à l'apport en capital du fonds de commerce de l'activité distribution, de la société Advanced e-Technologies, à sa filiale Advanced e-Services pour un montant de D : 3 751 000.

2.5 EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE 2019-2023

En 2023, AeTECH a enregistré un résultat négatif de 1 613mTND. Les ventes de la société ont atteint 1 465mTND, créant une valeur ajoutée positive de 32mTND la même année.

Les fonds propres d'AeTECH ont passé de -2 366mTND en 202 à -3 979mTND en 2023.

Le total actif de la société a diminué de 17% entre 2022 et 2023, passant de 8 994 à 7 470mTND.

(En m TND)	2019	2020	2021	2022	2023 Individuel
Chiffre d'affaires	7 175	6 186	7 925	5 114	1 465
Valeur Ajoutée Brute	1 953	1 385	1 653	1 218	32
Résultat net de l'Exercice	-226	290	-380	3 150	-1 613
Capitaux propres	-5 086	-4 795	-5 176	-2 366	-3 979
Total Bilan	4 682	4 612	5 273	8 994	7 470
Capacité d'Autofinancement	122	-319	-149	-491	-1 311

Au cours de l'exercice 2023, la société a enregistré un Excédent Brut d'Exploitation négatif de 860mTND.

2.6 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR 30/09/2024

Au cours du troisième trimestre 2024, Aetech a vu son chiffre d'affaires consolidé diminuer de 14% par rapport à la même période en 2023 pour s'établir à 3 754mTND.

Le chiffre d'affaires de l'activité "Solutions" de 535mTND, en baisse de 33% par rapport au 3ème trimestre 2023, cette baisse s'explique par la baisse des activités à forte valeur ajoutée.

Le chiffre d'affaires de ADVANCE-e-SERVICES quant à elle a atteint 3 218mTND de chiffre d'affaires réalisant ainsi une diminution de 10% par rapport à 2023.

Les charges d'exploitations consolidées (hors amortissements et provisions) d'Aetech enregistrent une diminution de 20% au troisième trimestre 2024 par rapport à la même période en 2023 pour s'établir à 3 851mTND.

Les charges de personnels consolidées ont enregistré une diminution de 24% pour atteindre 730mTND au cours des neuf premiers mois de l'exercice.

Les autres charges d'exploitations consolidées ont enregistré une diminution de 12% par rapport à la même période en 2023 pour atteindre 565mTND.

Les charges financières nettes consolidées d'Aetech ont diminué de 58%. Elles passent de 426mTND à 177mTND.

(en Dinars)	3T/2024	3T/2023	Var	Au 30 septembre 2024	Au 30 septembre 2023	Var	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 308 781	1 685 719	-22,4%	3 754 718	4 367 062	-14%	6 271 779
CHIFFRE D'AFFAIRES SOLUTIONS	188 146	333 035	-44%	535 833	801 276	-33%	1 464 364
CHIFFRE D'AFFAIRES ADVANCED- e-SERVICES	1 120 635	1 352 684	-17%	3 218 885	3 563 786	-10%	4 769 234
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-		-	2 000		38 181
CHARGES FINANCIERES NETTES	60 743	102 081	-40%	177 995	426 094	-58%	484 458
CHARGES D'EXPLOITATION HORS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 280 170	1 808 045	-29%	3 851 981	4 816 292	-20%	6 797 772
DONT CHARGES DE PERSONNEL	224 606	279 650	-20%	730 941	963 714	-24%	1 204 654
DONT AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	232 973	217 781	7%	565 842	645 600	-12%	872 257
EBITDA	28 611	-122 326		-97 263	-449 230		-525 993
Marge d'EBITDA	2%	-7%		-3%	-10%		-8%

2.7 CHANGEMENTS DES METHODES D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Par rapport à l'exercice 2022, aucun changement n'a été enregistré au niveau de l'élaboration et de présentation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2.8 AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA RESTRUCTURATION FINANCIERE

La société Advanced e-Technologies SA a mis en place un plan de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan a été soumis et approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Le plan en question a été entamé par l'apport en capital de l'activité distribution à la filiale Advanced e-Services, ce qui a généré une plus-value d'un montant de 3.751.000 DT.

Le conseil d'administration du 05 novembre 2024 a convoqué une nouvelle assemblée générale extraordinaire pour la date du 13 décembre 2024 à l'effet de décider la continuité d'exploitation, sous la lumière du plan de restructuration qui a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

3. GOUVERNANCE

3.1 ACTIONNARIAT

3.1.1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31/12/2023, la structure de capital d'AeTECH se présente comme suit :

Actionnaires	Nb d'actions	Montant mTND	en % du capital et de droits de vote
Famille CHAIEB	1 591 344	1 591	72%
STB SICAR	90 000	90	4%
Public	541 990	542	24%
TOTAL	2 223 334	2 223	100,00%

3.1.2 INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du Conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaires.

3.2 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La société AeTECH est administrée par un Conseil composé des membres suivants :

Administrateurs	Représenté par	Mandat
Mr Zoubeir CHAIEB	Lui-même	2022 – 2024
Mr. Mongi CHAIEB	Lui-même	2022 – 2024
Mr. Jamel CHAIEB	Lui-même	2022 – 2024
STB SICAR	Son représentant	2022 – 2024
Mme. Hajar MASMOUDI	Elle-même	2022 – 2024
Mr. Ahmed Bahri	Lui-même	2022 – 2024
Mr. Kamel LOUHAICHI	Lui-même	2022 – 2024
Public	Mr. Lotfi AIDLI	2022 – 2024

- ❖ Démission de Mr. Kamel LOUHAICHI de sa fonction d'Administrateur indépendant de la société AeTECH.
- ❖ La société Advanced e Technologies AeTECH a lancé un appel à candidatures afin de désigner un nouvel administrateur indépendant qui devra siéger dans son Conseil d'Administration.

3.3 REGLES APPLICABLES A LA NOMINATION ET REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

La qualité d'actionnaires n'est pas requise pour être membre du Conseil d'Administration. Un salarié de la société peut avoir la qualité d'administrateur.

Ne peuvent être administrateurs les personnes déchues du droit d'administrer ou de gérer une société. Un administrateur doit être doté de la personnalité civile.

Les membres du conseil d'administration peuvent être des personnes physiques ou morales.

Une personne physique ne peut être simultanément membre du conseil d'administration de plus de huit sociétés anonymes ayant leur siège social en Tunisie.

Une personne morale est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que si elle était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de 3 ans, qui se termine par la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui délibérera sur les comptes de l'exercice de l'achèvement du mandat de l'administrateur.

Le renouvellement de cette nomination est possible.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire conformément à la législation en vigueur en matière des sociétés commerciales.

3.4 FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les fonctions de chaque membre au sein du Conseil sont présentées dans le tableau suivant :

Administrateurs	Fonction au sein de la société
Mr Zoubeir CHAIEB	Président du Conseil d'Administration
Mr. Mongi CHAIEB	Directeur Général
Mr. Jamel CHAIEB	Administrateur
Mr. STB SICAR	Administrateur
Mme. Hajer MASMOUDI	Administrateur
Mr. Ahmed Bahri	Administrateur indépendant
Mr. Kamel LOUHAICHI	Administrateur indépendant
Mr. Lotfi AIDLI	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires

3.5 LES FONCTIONS ET LES ACTIVITES PRINCIPALES EXERCEES PAR LES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIETES

Les fonctions exercées de chaque membre du Conseil d'administration dans d'autres sociétés sont présentées dans le tableau suivant :

Administrateurs	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Mr Zoubeir CHAIEB	Gérant de la société ECOTECH immobilière Gérant de la société Advanced e-Services (SARL)
Mr. Mongi CHAIEB	Gérant de la société Tuniphone (SARL)
Mr. Jamel CHAIEB	Retraité
Mr. STB SICAR	Cadre supérieur à la STB SICAR
Mme. Hajer MASMOUDI	Cadre supérieur à la STB INVEST
Mr. Ahmed Bahri	Directeur Général du cabinet de conseil Management de la Qualité Totale dér Counseling Total Quality Management (CTC Business Development Manager à LQ.
Mr. Kamel LOUHAICHI	Directeur Général et fondateur d'ELODEA Eco basé à Aix en Provence – France, dédié aux I des RPS, capteurs de donnée, lot et big data.
Mr. Lotfi AIDLI	Gérant d'une société hôtelière

3.6 ROLES DES COMITES SPECIAUX

Outre le Conseil d'Administration, AeTECH est dotée d'un comité spécial :

- **Le comité d'audit**: qui veille au respect des dispositions légales et réglementaires et contribue à assurer la sécurité financière de la société.

3.7 AFFECTATION DES RESULTATS

3.7.1 DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT

Selon les statuts de la société, il sera prélevé, obligatoirement, chaque année au titre d'une réserve légale de 5% des bénéfices nets après déduction des déficits reportés. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserves légales et augmenté du report bénéficiaire.

L'Assemblée Générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements ont été effectués.

L'Assemblée Générale peut également décider d'affecter les sommes distribuables aux réserves et au résultat reporté, en totalité ou en partie.

Elle peut limiter le blocage ou l'utilisation des bénéfices inscrits dans les comptes.

Elle peut, aussi les utiliser pour investir aux seins de la société.

Les sommes distribuables sont constituées par les bénéfices et les réserves diminuées le cas échéant des montants constitués pour les reports à nouveau ou pour des réserves.

Affectation des bénéfices :

Après l'approbation des états financiers et l'assurance de l'existence de sommes disponibles pour distribution, l'assemblée fixe la part destinée aux actionnaires en termes de dividendes.

Toute distribution de dividendes en contradiction avec les conditions instituées par les présents statuts est considérée comme distribution de dividendes fictifs.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires si les capitaux propres de la société, sont ou deviendraient à la suite de la distribution des bénéfices inférieures au montant du capital, majorés des réserves que la loi ou les statuts interdisent leur distribution.

Attribution des parts des actions :

L'assemblée décide la manière de distribution effective des dividendes et en cas d'absence, c'est le conseil d'administration qui la fixe. Toutefois cette distribution doit se réaliser dans un délai qui ne peut excéder une année à partir de la date de l'assemblée qui l'a décidé.

Le solde est affecté à titre de dividendes distribuables.

La société s'engage à conformer l'article 39 de ses statuts aux dispositions des articles 287 et 206 du Code des Sociétés Commerciales et 17 de la loi 94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier.

Pertes :

Les pertes s'il en existe seront enregistrées, après approbation des états financiers par l'assemblée, dans le compte pertes reportées ou résorbées par les réserves qui existent. Les pertes inscrites aux comptes de pertes reportées seront déduites des bénéfices futurs en priorité jusqu'à leur résorption totale.

Lorsque les fonds propres de la société se trouvent inférieurs à la moitié de son capital social, le conseil d'administration est tenu de convoquer l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires pour décider l'augmentation du capital et la continuation de l'activité ou la dissolution de la société ou la réduction du capital par résorption des pertes et son augmentation immédiate d'un montant qui permet la continuation de la société.

Dans tous les cas la décision de l'assemblée doit être à cet effet publiée.

3.7.2 TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES INDIVIDUELS

	Capital Social	Réserves légalés	Résultats reportés	Prime d'émission	Modif comptab	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2012	1 640 0000	164 000	13 654			109 454	1 927 108
Affectation du résultat 2012 AGO du 05/06/2013			109 454			- 109 454	-
Augmentation de capital (AGE du 03/01/2013)	583 334			2 916 670			3 500 004
Résultat de l'exercice au 31/12/2013						- 984 182	- 984 182
Total des capitaux propres au 31/12/2013	2 223 334	164 000	123 108	2 916 670		- 984 182	4 442 930
Affectation du résultat 2013 AGO du 12/06/2014			-984 182			984 182	
Résultat de l'exercice au 31/12/2014						-1 542 021	-1 542 021
Total des capitaux propres au 31/12/2014	2 223 334	164 000	-861 074	2 916 670		-1 542 021	2 900 909
Affectation du résultat 2014 AGO du 25/06/2015			-1 542 021			1 542 021	
Résultat de l'exercice au 31/12/2015						-1 217 363	-1 217 363
Total des capitaux propres au 31/12/2015	2 223 334	164 000	-2 403 095	2 916 670		-1 217 363	1 683 546
Affectation du résultat 2015 AGO du 14/10/2016			-1 217 363			1 217 363	
Résultat de l'exercice au 31/12/2016						- 541 447	- 541 447
Total des capitaux propres au 31/12/2016	2 223 334	164 000	-3 620 458	2 916 670		-541 447	1 142 099
Affectation du résultat 2016 AGO du 22/06/2017			-541 447			541 447	
Résultat de l'exercice au 31/12/2017						-3 714 447	-3 714 447

Total des capitaux propres au 31/12/2017	2 223 334	164 000	-4 161 905	2 916 670		-3714 447	-2 572 348
Affectation du résultat 2017 AGO du 28/12/2018			-3 714 447			3 714 447	
Résultat de l'exercice au 31/12/2018						-2 287 178	-2 287 178
Total des capitaux propres au 31/12/2018	2 223 334	164 000	-7 876 351	2 916 670		-2287 178	-4 859 526
Affectation du résultat 2018 AGO du 01/08/2019			-2 287 178			2 287 178	
Résultat de l'exercice au 31/12/2019						- 226 281	- 226 281
Total des capitaux propres au 31/12/2019	2 223 334	164 000	-10 163 529	2 916 670		- 226 281	-5 085 806
Affectation du résultat 2019 AGO du 25/12/2020			- 226 281			226 281	
Résultat de l'exercice au 31/12/2020						290 537	290 537
Total des capitaux propres au 31/12/2020	2 223 334	164 000	-10 389 810	2 916 670		290 537	-4 795 269
Affectation du résultat 2020 AGO du 18/06/2021			290 537			290 537	
Résultat de l'exercice au 31/12/2021						-380 585	-380 585
Total des capitaux propres au 31/12/2021	2 223 334	164 000	-10 099 273	2 916 670	0	-380 585	-5 175 854
Affectation du résultat 2021 AGO du 10/05/2022			-380 585			-380 585	
Modification comptables						-340 637	-340 637
Résultat individuel de l'exercice au 31/12/2022						3 150 522	3 150 522
Total des capitaux propres au 31/12/2022	2 223 334	164 000	-10 479 858	2 916 670	-340 637	3 150 522	-2 365 969
Affectation du résultat 2022 AGO du 12/07/2023			3 150 522			3 150 522	
Modification comptables						-340 637	-340 637
Résultat individuel de l'exercice au 31/12/2023						-1 613 617	-1 613 617

Total des capitaux propres au 31/12/2023	2 223 334	164 000	-7 329 336	2 916 670	-340 637	-1 613 617	-3 979 586
---	-----------	---------	------------	-----------	----------	------------	------------

3.8 CONTROLE DES COMPTES

Le mandat du Commissaire aux Comptes Horwath ACF représenté par M. Noureddine BEN ARBIA s'achève avec la tenue de l'assemblée générale annuelle qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Dénomination/Raison sociale	Horwath ACF
Représentant légal	Noureddine BELARBIA
Adresse	35,RueHédiKarray- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis –Tunsie
Numéro de Téléphone	+216 71 236 000
Numéro de Fax	+216 71 238 800
Adresse électronique	acf.nba@gnet.tn

4. POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

4.1 EFFECTIF DE LA SOCIETE ADVANCED- E-TECHNOLOGIES

Catégorie	31/12/2023	31/12/2022
CADRE	7	13
MAITRISE	13	10
EXECUTION	5	7
TOTAL	25	30

Le taux d'encadrement est passé de 43% en 2022 à 28% en 2023 sans que cela n'affecte la qualité de service de la société. AeTECH compte aujourd'hui parmi son effectif des cadres de très haut niveau, aussi bien au niveau des équipes commerciales et managériales, et qui offrent une grande valeur ajoutée pour la société. D'ailleurs, l'impact a été ressenti au niveau de la masse salariale.

4.2 POLITIQUE DE FORMATION

AeTECH poursuit sa politique de formation répondant à la fois aux besoins de maintien et du développement de ses partenariats ainsi que ceux de ses collaborateurs et leurs perspectives de carrières.

Les actions de formation engagées découlent :

- D'un plan de formation défini et élaboré en amont par la Direction Générale qui prévoit des cycles de formation axés sur des orientations stratégiques et des thèmes adaptés.
- Des demandes individuelles de formation qui sont étudiées par la direction de la société.

Durant l'exercice 2023, aucune action de formation payante n'a été effectuée ni certifiée.

5. TITRE EN BOURSE

Durant l'année 2023, le cours de l'action AeTECH a perdu 94% par rapport à son cours d'introduction au mois d'Avril 2013.

Sur le plan des échanges, le volume des transactions du titre AeTECH a atteint 21mTND avec 42 060 titres échangés, soit un taux de rotation de 2,8%.

	2022	2023
Nombre de titres admis	2 223 334	2 223 334
Cours fin de période (TND)	0,820	0,330
Capitalisation boursière (TND)	1 823 134	733 700
Cours plus haut (TND)	1,100	0,830
Cours plus bas (TND)	0,400	0,320
Capitaux échangés (TND)	411 807	20 807
Rendement de la période	90,7%	2,8%

Le cours d'ouverture du mois de Novembre 2024 est de 0.290 TND.

	4T/2024
Nombre de titres admis	2 223 334
Cours fin de période (TND)	0,260
Capitalisation boursière (TND)	580 000
Cours plus haut (TND)	0,290
Cours plus bas (TND)	0,260
Capitaux échangés (TND)	0
Rendement de la période	0%



RAPPORT
ANNUEL
CONSOLIDE

2023



Z.I Ariana Aeroport - 03, rue des metiers
2035 Charguia II - Tunis/ BP 290 - 1080 Tunis
CEDEX



Tél. : (+216) 36 02 29 00
Fax: (+216) 71 94 11 94



www.aetech-solutions.com
contact@aetech-solutions.com

Table des matières

1. AETECH EN BREF	2
2. ACTIVITE ET RESULTAT CONSOLIDE DE LA SOCIETE	3
2.1 ACTIVITE.....	3
2.2 RESULTAT CONSOLIDE	3
2.3 EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE 2019-2023	4
2.4 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.....	4
2.5 CHANGEMENTS DES METHODES D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS.....	5
2.6 AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA RESTRUCTURATION FINANCIER.....	5
3. GOUVERNANCE	6
3.1 ACTIONNARIAT.....	6
3.1.1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE....	6
3.1.2 INFORMATION SUR LES CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE.....	6
3.2 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	6
3.3 REGLES APPLICABLES A LA NOMINATION ET REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	7
3.4 FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
3.5 LES FONCTIONS ET LES ACTIVITES PRINCIPALES EXERCEES PAR LES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIETES.....	8
3.6 ROLES DES COMITES SPECIAUX.....	8
3.7 AFFECTATION DES RESULTATS	8
3.7.1 DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT.....	8
3.7.2 TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	10
3.8 CONTROLE DES COMPTES.....	12
4. POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES	13
4.1 EFFECTIF.....	13
4.2 POLITIQUE DE FORMATION.....	13
5. TITRE EN BOURSE	14

Chers actionnaires,

« La réussite tient en grande partie à la rencontre de la chance et du travail acharné. »

Dustin Moskowitz, cofondateur et PDG d'Asana

A ce jour la chance ne nous a pas encore sourit dans une conjoncture économique et sociale difficile avec un accès aux financements et aux marchés très limité voir même absent mais nous continuons à penser, croire et oser.

Certes le temps joue contre nous mais le plus dur est passé et nous continuons à avoir foi en notre réussite et rien ne s'accomplie sans espoir et confiance en soi.

Nous avons presque recommencé de zéro afin de prendre l'élan pour un nouvel envol vers la réussite.

AeTECH c'est 23 ans d'expertise et de succès story et notre stratégie est le développement de l'offre service et des solutions à forte valeur ajoutée en plus des nouvelles opportunités suite au lancement de la 5G qui offre aux entreprises plus de mobilité, de souplesse et permettra une amélioration de la performance des services au sein des entreprises.

MONGI CHAIEB

1. AETECH EN BREF

Depuis sa création en 2001, AeTECH s'est imposée comme un acteur majeur des Sociétés de Service et d'Ingénierie Informatique (SSII) en Tunisie et un intégrateur reconnu dans la mise en œuvre de projets d'infrastructures informatiques d'envergure.

Fort de cette expérience et grâce à ses accords de partenariats technologiques avec les plus grands constructeurs et éditeurs informatiques mondiaux, AeTech dispose aujourd'hui d'un portefeuille de solutions et de services très riche qui couvre les principaux secteurs d'activité économique (HOSPITALITY, BANKING, ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, INDUSTRIES, SANTE).
visant à contenir les pressions inflationnistes.

NOTRE MISSION :

AeTECH se propose d'offrir des solutions innovantes, complètes et évolutives, ainsi que des services personnalisés qui optimisent les performances et améliorent la qualité de service. Le portefeuille de services s'étend à l'ensemble du cycle de vie des solutions : Conseil, conception, intégration, déploiement, maintien en condition opérationnelle, administration et exploitation.

NOTRE VISION :

AeTECH a pour ambition de devenir l'un des acteurs reconnus de la transformation digitale des entreprises de la région.

AeTECH dispose d'une plate-forme de solutions technologiques, d'ingénieurs certifiés et de partenariats stratégiques permettant d'offrir un service de qualité au niveau des standards internationaux.

NOS VALEURS :

- **Innovation** : rester à jour sur les nouvelles tendances de la technologie de l'information et de la communication et améliorer en permanence les services ainsi que les processus internes.
- **Intégrité** : Respecter les règles d'éthique, et instaurer les pratiques de transparence et de professionnalisme dans le travail quotidien à l'intérieur et à l'extérieur.
- **Expertise** : Veiller à offrir des services de haut niveau, encourager la formation du personnel et le développement des compétences.
- **Responsabilité** : Mettre en place une politique RSE, en soutenant les actions de développement durable et en participant aux activités qui encouragent l'éducation et la jeunesse.

2. ACTIVITE ET RESULTAT CONSOLIDE DE LA SOCIETE

2.1 ACTIVITE

En mTND	2023	2022	Var 2023/2022
Revenus d'exploitation	6 272	7 955	-21%
Achats consommés	4 721	5 460	-13%
Marge brute	1 551	2 495	-38%
Taux de marge brute	25%	31%	-6 points

Les revenus d'exploitation consolidés ont enregistré une diminution de 21% et passe de 7 955mDT au 31/12/2022 à 6 272mDT au 31/12/2023.

Les achats consommés consolidés ont atteint 4 721mDT au 31/12/2023 contre 5 460mDT par rapport à la même période en 2022 soit une diminution de 13%.

Le taux de la marge brute a diminué de 6 points par rapport à 2022 pour s'établir à 25%.

→ *Marge brute par société*

Division	Marge 2023	Taux de marge 2023	Marge 2022	Taux de marge 2022
Advanced e-Technologies	374	25%	1 831	36%
ADVANCED-E-SERVICES	1 177	24%	664	23%
Total	1 551	25%	2 495	31%

2.2 RESULTAT CONSOLIDE

L'année 2023 s'est soldée par un résultat net consolidé négatif de 1 413mDT contre un résultat net négatif de 391mDT en 2022.

En m TND	2023	2022
Résultat net	-1 413	-391
Taux de marge nette	-22%	-5%

2.3 EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE 2019–2023

En 2023, le groupe AeTECH a enregistré un résultat net négatif de 1 413mTND. Les ventes du groupe ont atteint 6 272mTND, créant une valeur ajoutée positive de 761mTND la même année.

Les fonds propres du groupe AeTECH ont passé de -5 911mTND en 2022 à -7 379mTND en 2023.

Le total actif du groupe a diminué de 24% entre 2022 et 2023, passant de 6 603 à 4 980mTND.

(En m TND)	2019	2020	2021	2022 Consolidé	2023 Consolidé
Chiffre d'affaires	7 175	6 186	7 925	7 955	6 272
Valeur Ajoutée Brute	1 953	1 385	1 653	1 642	761
Résultat net de l'Exercice	-226	290	-380	-391	-1 413
Capitaux propres	-5 086	-4 795	-5 176	-5 911	-7 379
Total Bilan	4 682	4 612	5 273	6 603	4 980
Capacité d'Autofinancement	122	-319	-149	-282	-1 106

Au cours de l'exercice 2023, le groupe AeTECH a enregistré un Excédent Brut d'Exploitation négatif de 526mTND.

Le Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 10% sur le résultat brut d'exploitation consolidé, Étant donné que le résultat brut d'exploitation consolidé est négatif, il n'est pas éligible à cette prime.

2.4 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR 30/09/2024

Au cours du troisième trimestre 2024, Aetech a vu son chiffre d'affaires consolidé diminuer de 14% par rapport à la même période en 2023 pour s'établir à 3 754mTND.

Le chiffre d'affaires de l'activité "Solutions" de 535mTND, en baisse de 33% par rapport au 3ème trimestre 2023, cette baisse s'explique par la baisse des activités à forte valeur ajoutée.

Le chiffre d'affaires de ADVANCE-e-SERVICES quant à elle a atteint 3 218mTND de chiffre d'affaires réalisant ainsi une diminution de 10% par rapport à 2023.

Les charges d'exploitations consolidées (hors amortissements et provisions) d'Aetech enregistrent une diminution de 20% au troisième trimestre 2024 par rapport à la même période en 2023 pour s'établir à 3 851mTND.

Les charges de personnels consolidées ont enregistré une diminution de 24% pour atteindre 730mTND au cours des neuf premiers mois de l'exercice.

Les autres charges d'exploitations consolidées ont enregistré une diminution de 12% par rapport à la même période en 2023 pour atteindre 565mTND.

Les charges financières nettes consolidés d'Aetech ont diminué de 58%. Elles passent de 426TND à 177mTND.

(en Dinars)	3T/2024	3T/2023	Var	Au 30 septembre 2024	Au 30 septembre 2023	Var	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 308 781	1 685 719	-22,4%	3 754 718	4 367 062	-14%	6 271 779
CHIFFRE D'AFFAIRES SOLUTIONS	188 146	333 035	-44%	535 833	801 276	-33%	1 464 364
CHIFFRE D'AFFAIRES ADVANCED-e-SERVICES	1 120 635	1 352 684	-17%	3 218 885	3 563 786	-10%	4 769 234
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-		-	2 000		38 181
CHARGES FINANCIERES NETTES	60 743	102 081	-40%	177 995	426 094	-58%	484 458
CHARGES D'EXPLOITATION HORS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 280 170	1 808 045	-29%	3 851 981	4 816 292	-20%	6 797 772
DONT CHARGES DE PERSONNEL	224 606	279 650	-20%	730 941	963 714	-24%	1 204 654
DONT AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	232 973	217 781	7%	565 842	645 600	-12%	872 257
EBITDA	28 611	-122 326		-97 263	-449 230		-525 993
Marge d'EBITDA	2%	-7%		-3%	-10%		-8%

2.5 CHANGEMENTS DES METHODES D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Par rapport à l'exercice 2022, aucun changement a été enregistré au niveau de l'élaboration et de la présentation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La société présente pour la première fois des états financiers individuels et des états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

2.6 AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA RESTRUCTURATION FINANCIERE

La société Advanced e-Technologies SA a mis en place un plan de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan a été soumis et approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Le plan en question a été entamé par l'apport en capital de l'activité distribution à la filiale Advanced e-Services, ce qui a généré une plus-value d'un montant de 3.751.000 DT.

Le conseil d'administration du 05 novembre 2024 a convoqué une nouvelle assemblée générale extraordinaire pour la date du 13 décembre 2024 à l'effet de décider la continuité d'exploitation, sous la lumière du plan de restructuration qui a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

3. GOUVERNANCE

3.1 ACTIONNARIAT

3.1.1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31/12/2023, la structure de capital du groupe AeTECH se présente comme suit :

Actionnaires	Nb d'actions	Montant mTND	en % du capital et de droits de vote
Famille CHAIEB	1 591 344	1 591	72%
STB SICAR	90 000	90	4%
Public	541 990	542	24%
TOTAL	2 223 334	2 223	100,00%

3.1.2 INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du Conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaires.

3.2 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le groupe AeTECH est administré par un Conseil composé des membres suivants :

Administrateurs	Représenté par	Mandat
Mr Zoubeir CHAIEB	Lui-même	2022 – 2024
Mr. Mongi CHAIEB	Lui-même	2022 – 2024
Mr. Jamel CHAIEB	Lui-même	2022 – 2024
STB SICAR	Son représentant	2022 – 2024
Mme. Hajer MASMOUDI	Elle-même	2022 – 2024
Mr. Ahmed Bahri	Lui-même	2022 – 2024
Mr. Kamel LOUHAICHI	Lui-même	2022 – 2024
Public	Mr. Lotfi AIDLI	2022 – 2024

- ❖ Démission de Mr. Kamel LOUHAICHI de sa fonction d'Administrateur indépendant de la société AeTECH.

- ❖ La société Advanced e Technologies AeTECH a lancé un appel à candidatures afin de désigner un nouvel administrateur indépendant qui devra siéger dans son Conseil d'Administration.

3.3 REGLES APPLICABLES A LA NOMINATION ET REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

La qualité d'actionnaires n'est pas requise pour être membre du Conseil d'Administration. Un salarié de la société peut avoir la qualité d'administrateur.

Ne peuvent être administrateurs les personnes déchues du droit d'administrer ou de gérer une société. Un administrateur doit être doté de la personnalité civile.

Les membres du conseil d'administration peuvent être des personnes physiques ou morales.

Une personne physique ne peut être simultanément membre du conseil d'administration de plus de huit sociétés anonymes ayant leur siège social en Tunisie.

Une personne morale est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que si elle était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de 3 ans, qui se termine par la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui délibérera sur les comptes de l'exercice de l'achèvement du mandat de l'administrateur.

Le renouvellement de cette nomination est possible.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire conformément à la législation en vigueur en matière des sociétés commerciales.

3.4 FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les fonctions de chaque membre au sein du Conseil sont présentées dans le tableau suivant :

Administrateurs	Fonction au sein de la société
Mr Zoubeir CHAIEB	Président du Conseil d'Administration
Mr. Mongi CHAIEB	Directeur Général
Mr. Jamel CHAIEB	Administrateur
Mr. STB SICAR	Administrateur
Mme. Hajer MASMOUDI	Administrateur
Mr. Ahmed Bahri	Administrateur indépendant
Mr. Kamel LOUHAICHI	Administrateur indépendant
Mr. Lotfi AIDLI	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires

3.5 LES FONCTIONS ET LES ACTIVITES PRINCIPALES EXERCEES PAR LES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIETES

Les fonctions exercées de chaque membre du Conseil d'administration dans d'autres sociétés sont présentées dans le tableau suivant :

Administrateurs	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Mr Zoubeir CHAIEB	Gérant de la société ECOTECH immobilière Gérant de la société Advanced e-Services (SARL)
Mr. Mongi CHAIEB	Gérant de la société Tuniphone (SARL)
Mr. Jamel CHAIEB	Retraité
Mr. STB SICAR	Cadre supérieur à la STB SICAR
Mme. Hajer MASMOUDI	Cadre supérieur à la STB INVEST
Mr. Ahmed Bahri	Directeur Général du cabinet de conseil Management de la Qualité Totale dérivé Counseling Total Quality Management (CTC Business Development Manager à LQ.
Mr. Kamel LOUHAICHI	Directeur Général et fondateur d'ELODEA Eco basé à Aix en Provence – France, dédié aux projets des RPS, capteurs de donnée, lot et big data.
Mr. Lotfi AIDLI	Gérant d'une société hôtelière

3.6 ROLES DES COMITES SPECIAUX

Outre le Conseil d'Administration, AeTECH est dotée d'un comité spécial :

- ***Le comité d'audit*** : qui veille au respect des dispositions légales et réglementaires et contribue à assurer la sécurité financière de la société.

3.7 AFFECTATION DES RESULTATS

3.7.1 DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT

Selon les statuts de la société, il sera prélevé, obligatoirement, chaque année au titre d'une réserve légale de 5% des bénéfices nets après déduction des déficits reportés. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserves légales et augmenté du report bénéficiaire.

L'Assemblée Générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements ont été effectués.

L'Assemblée Générale peut également décider d'affecter les sommes distribuables aux réserves et au résultat reporté, en totalité ou en partie.

Elle peut limiter le blocage ou l'utilisation des bénéfices inscrits dans les comptes.

Elle peut, aussi les utiliser pour investir aux seins de la société.

Les sommes distribuables sont constituées par les bénéfices et les réserves diminuées le cas échéant des montants constitués pour les reports à nouveau ou pour des réserves.

Affectation des bénéfices :

Après l'approbation des états financiers et l'assurance de l'existence de sommes disponibles pour distribution, l'assemblée fixe la part destinée aux actionnaires en termes de dividendes.

Toute distribution de dividendes en contradiction avec les conditions instituées par les présents statuts est considérée comme distribution de dividendes fictifs.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires si les capitaux propres de la société, sont ou deviendraient à la suite de la distribution des bénéfices inférieures au montant du capital, majorés des réserves que la loi ou les statuts interdisent leur distribution.

Attribution des parts des actions :

L'assemblée décide la manière de distribution effective des dividendes et en cas d'absence, c'est le conseil d'administration qui la fixe. Toutefois cette distribution doit se réaliser dans un délai qui ne peut excéder une année à partir de la date de l'assemblée qui l'a décidé.

Le solde est affecté à titre de dividendes distribuables.

La société s'engage à conformer l'article 39 de ses statuts aux dispositions des articles 287 et 206 du Code des Sociétés Commerciales et 17 de la loi 94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier.

Pertes :

Les pertes s'il en existe seront enregistrées, après approbation des états financiers par l'assemblée, dans le compte pertes reportées ou résorbées par les réserves qui existent. Les pertes inscrites aux comptes de pertes reportées seront déduites des bénéfices futurs en priorité jusqu'à leur résorption totale.

Lorsque les fonds propres de la société se trouvent inférieurs à la moitié de son capital social, le conseil d'administration est tenu de convoquer l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires pour décider l'augmentation du capital et la continuation de l'activité ou la

dissolution de la société ou la réduction du capital par résorption des pertes et son augmentation immédiate d'un montant qui permet la continuation de la société.

Dans tous les cas la décision de l'assemblée doit être à cet effet publiée.

3.7.2 TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital Social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Modif comptab	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2012	1 640 0000	164 000	13 654			109 454	1 927 108
Affectation du résultat 2012 AGO du 05/06/2013			109 454			- 109 454	-
Augmentation de capital (AGE du 03/01/2013)	583 334			2 916 670			3 500 004
Résultat de l'exercice au 31/12/2013						- 984 182	- 984 182
Total des capitaux propres au 31/12/2013	2 223 334	164 000	123 108	2 916 670		- 984 182	4 442 930
Affectation du résultat 2013 AGO du 12/06/2014			-984 182			984 182	
Résultat de l'exercice au 31/12/2014						-1 542 021	-1 542 021
Total des capitaux propres au 31/12/2014	2 223 334	164 000	-861 074	2 916 670		-1 542 021	2 900 909
Affectation du résultat 2014 AGO du 25/06/2015			-1 542 021			1 542 021	
Résultat de l'exercice au 31/12/2015						-1 217 363	-1 217 363
Total des capitaux propres au 31/12/2015	2 223 334	164 000	-2 403 095	2 916 670		-1 217 363	1 683 546
Affectation du résultat 2015 AGO du 14/10/2016			-1 217363			1 217 363	
Résultat de l'exercice au 31/12/2016						- 541447	- 541 447
Total des capitaux propres au 31/12/2016	2 223 334	164 000	-3 620 458	2 916 670		-541 447	1 142 099
Affectation du résultat			-541 447			541 447	

2016								
AGO du 22/06/2017								
Résultat de l'exercice au 31/12/2017							-3 714 447	-3 714 447
Total des capitaux propres au 31/12/2017	2 223 334	164 000	-4 161 905	2 916 670			-3714 447	-2 572 348
Affectation du résultat 2017								
AGO du 28/12/2018								
Résultat de l'exercice au 31/12/2018							-2 287 178	-2 287 178
Total des capitaux propres au 31/12/2018	2 223 334	164 000	-7 876 351	2 916 670			-2287 178	-4 859 526
Affectation du résultat 2018								
AGO du 01/08/2019								
Résultat de l'exercice au 31/12/2019							- 226 281	- 226 281
Total des capitaux propres au 31/12/2019	2 223 334	164 000	-10 163 529	2 916 670			- 226 281	-5 085 806
Affectation du résultat 2019								
AGO du 25/12/2020								
Résultat de l'exercice au 31/12/2020							290 537	290 537
Total des capitaux propres au 31/12/2020	2 223 334	164 000	-10 389 810	2 916 670			290 537	-4 795 269
Affectation du résultat 2020								
AGO du 18/06/2021								
Résultat de l'exercice au 31/12/2021							-384 549	-384 549
Total des capitaux propres au 31/12/2021	2 223 334	164 000	-10 099 273	2 916 670		0	-384 549	-5 179 818
Affectation du résultat 2021								
AGO du 10/05/2022								
Modification comptables							-340 637	-340 637
Résultat consolidé de l'exercice au 31/12/2022							-391 079	-391 079
Total des capitaux propres au 31/12/2022	2 223 334	164 000	-10 483 822	2 916 670		-340 637	-391 079	-5 911 534
Affectation du résultat 2022								
AGO du 12/07/2023								
							-391 079	-391 079

Modification comptables						-394 616		-394 616
Résultat consolidé de l'exercice au 31/12/2023							-1 413 801	-1 613 617
Total des capitaux propres au 31/12/2023	2 223 334	164 000	-10 874 901	2 916 670		-394 616	-1 413 801	-7 379 313
Affectation du résultat 2022 AGO du 12/07/2023							-1 413 801	-1 413 801

3.8 CONTROLE DES COMPTES

Le mandat du Commissaire aux Comptes Horwath ACF représenté par M. Nouredine BEN ARBIA s'achève avec la tenue de l'assemblée générale annuelle qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Dénomination/Raison sociale	Horwath ACF
Représentant légal	Nouredine BELARBIA
Adresse	35,RueHédiKarray- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis –Tunsie
Numéro de Téléphone	+216 71 236 000
Numéro de Fax	+216 71 238 800
Adresse électronique	acf.nba@gnet.tn

4. POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

4.1 EFFECTIF DU GROUPE ADVANCED- E-TECHNOLOGIES

Catégorie	31/12/2023	31/12/2022
CADRE	8	14
MAITRISE	14	12
EXECUTION	13	16
TOTAL	35	43

Le taux d'encadrement est passé de 33% en 2022 à 23% en 2023 sans que cela n'affecte la qualité de service de la société. AeTECH compte aujourd'hui parmi son effectif des cadres de très haut niveau, aussi bien au niveau des équipes commerciales et managériales, et qui offrent une grande valeur ajoutée pour la société. D'ailleurs, l'impact a été ressenti au niveau de la masse salariale.

4.2 POLITIQUE DE FORMATION

AeTECH poursuit sa politique de formation répondant à la fois aux besoins de maintien et du développement de ses partenariats ainsi que ceux de ses collaborateurs et leurs perspectives de carrières.

Les actions de formation engagées découlent :

- D'un plan de formation défini et élaboré en amont par la Direction Générale qui prévoit des cycles de formation axés sur des orientations stratégiques et des thèmes adaptés.
- Des demandes individuelles de formation qui sont étudiées par la direction de la société.

Durant l'exercice 2023, aucune action de formation payante n'a été effectuée ni certifiée.

5. TITRE EN BOURSE

Durant l'année 2023, le cours de l'action AeTECH a perdu 94% par rapport à son cours d'introduction au mois d'Avril 2013.

Sur le plan des échanges, le volume des transactions du titre AeTECH a atteint 21mTND avec 42 060 titres échangés, soit un taux de rotation de 2,8%.

	2022	2023
Nombre de titres admis	2 223 334	2 223 334
Cours fin de période (TND)	0,820	0,330
Capitalisation boursière (TND)	1 823 134	733 700
Cours plus haut (TND)	1,100	0,830
Cours plus bas (TND)	0,400	0,320
Capitaux échangés (TND)	411 807	20 807
Rendement de la période	90,7%	2,8%

Le cours d'ouverture du mois de Novembre 2024 est de 0.290 TND.

	4T/2024
Nombre de titres admis	2 223 334
Cours fin de période (TND)	0,260
Capitalisation boursière (TND)	580 000
Cours plus haut (TND)	0,290
Cours plus bas (TND)	0,260
Capitaux échangés (TND)	0
Rendement de la période	0%

